

Assises des Villes Moyennes et Intercommunalités - Colmar – jeudi 6 et vendredi 7 juin 2013

## Jean-Marc Ayrault confirme le rôle essentiel des villes moyennes

S'exprimant devant les maires des villes moyennes réunis à Colmar, le 7 juin, à l'occasion de leurs assises nationales, le Premier ministre vient d'affirmer que **les villes moyennes et leurs communautés** (1/4 de la population française, 20% des emplois, 60% des entreprises de taille intermédiaire), - **jouent un rôle essentiel dans le redressement de la France et trouveront toute leur place dans la nouvelle étape de la décentralisation.**

Revenant sur le projet de loi de décentralisation actuellement en débat au Parlement, le Premier ministre a apporté des précisions :

- pour le premier texte sur les compétences nouvelles des métropoles, le Premier ministre a indiqué, prenant l'exemple de l'enseignement supérieur, qu'un partenariat était nécessaire entre la région, les métropoles et les villes moyennes.
- Concernant le calendrier de cette réforme : le second projet de loi qui porte sur les compétences des régions et des départements sera soumis au Parlement avant la fin de l'année. Le troisième projet de loi portant sur les solidarités territoriales, sur le rôle essentiel des intercommunalités sera examiné en avril 2014.

Répondant aux préoccupations des élus locaux en matière de normes et surtout de ressources locales, il a également confirmé que « *le gouvernement est bien décidé à agir sur les **normes qui doivent être proportionnées aux moyens des territoires** ; elles ne doivent plus être un obstacle à l'action, au développement des projets* » ainsi que l'inscription au Parlement de la proposition de loi sénatoriale sur les normes avant la fin du mois de juillet 2013.

En matière d'urbanisme, il a ajouté « *nous voulons soutenir le pouvoir des maires en simplifiant par ordonnance le droit de la construction* », même si sur l'urbanisme, les maires des villes moyennes ont fait part de leurs réserves sur la généralisation des plans locaux d'urbanisme intercommunaux.

En ce qui concerne les finances locales, le Chef du Gouvernement a affirmé devant les maires des villes moyennes : « *le temps est venu d'un pacte de confiance et de responsabilité entre l'Etat et les collectivités locales. **Les efforts doivent être équitablement partagés par tous. Une plus grande solidarité doit prévaloir entre les territoires (...). Nous souhaitons mettre en place une péréquation renforcée, mais surtout mieux maîtrisée. Nous allons dans la prochaine loi de finances, corriger les incohérences de la réforme de la taxe professionnelle qui a figé les inégalités, notamment pour les territoires industriels que vous représentez*** ».

Enfin, le Premier ministre a voulu rendre hommage aux élus des villes moyennes et saluer leur engagement : « *L'Etat ne peut rien sans votre détermination à mettre en œuvre les politiques publiques ; vous êtes en première ligne concernant les emplois d'avenir, le développement économique avec le soutien de la BPI, la politique de l'éducation et la réforme des rythmes scolaires, les politiques de logement, la sécurité. Je sais que je peux compter sur vous* », a-t-il conclu.

Regarder la [vidéo du discours du Premier ministre](#) sur : [villesmoyennes.asso.fr](http://villesmoyennes.asso.fr)

**Contact médias** : Echos de villes : Sophie Prévost – tél. : 01 42 21 12 18 – 06 22 93 12 92

### La Fédération des Villes Moyennes

Association présidée par Christian Pierret, ancien ministre, maire de Saint-Dié-des-Vosges, la Fédération des Villes Moyennes (FVM) regroupe les maires des villes centre dont la population est comprise entre 20 000 et 100 000 habitants ainsi que les présidents des intercommunalités qui intègrent une ville moyenne.

La FVM identifie et étudie les spécificités des villes moyennes et de leurs agglomérations, pôles urbains d'équilibre entre les métropoles régionales et les territoires ruraux, qui sont des lieux de convergences et de mobilisation des énergies urbaines et rurales, où la qualité de vie constitue un facteur fort d'attractivité.

Organe de réflexion et de conseil, la FVM est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des villes moyennes et de leurs intercommunalités. Paritaire dans ses instances de décision, la FVM rassemble 200 adhérents.

FVM

94 rue de Sèvres  
75007 Paris – France

Contact

Nicole Gibourdel, déléguée générale

Tél. : +33 1 45 44 99 61

Fax : +33 1 45 44 24 50

[fvm@villesmoyennes.asso.fr](mailto:fvm@villesmoyennes.asso.fr)

[www.villesmoyennes.asso.fr](http://www.villesmoyennes.asso.fr)